

Fleury-sur-Orne

## Education. Un projet d'école alternative à Fleury pour la rentrée 2018

LIBERTÉ CAEN | jeudi 14 décembre 2017

1085 mots



*Lucie Lange (à droite) porte le projet d'école alternative qui devrait voir le jour à la rentrée 2018 à Fleury. L'éducation y est différente à l'aide notamment du matériel Montessori (à gauche).*

Infirmière puéricultrice dans une crèche de l'agglomération caennaise, Lucie Lange, 34 ans, s'est lancée dans le projet de création d'une école alternative pour la rentrée 2018 à Fleury-sur-Orne. Entretien.

Qu'est-ce qu'une école alternative ?

C'est une école qui respecte le programme de l'éducation nationale qu'on appelle le socle commun de compétences. On apprend aux enfants de manière différente que dans une école classique, soit avec du matériel Montessori ou avec des pédagogies différentes en faisant appel à des intervenants extérieurs pour ouvrir sur le monde comme de l'éveil au corps et aux mouvements, de la détente-relaxation... On apprend la même chose que les autres mais de manière différente.

Comment vous est venue cette idée, cette envie de créer votre école alternative ?

J'ai deux petites filles de 2 et 7 ans. L'aînée a été scolarisée toute la maternelle à l'école Montessori de Caen, mais après il n'y a pas d'école primaire alternative. Après ces trois belles années, je trouvais ça dommage qu'il n'y ait pas de suite proposée. On était plusieurs parents à se dire la même chose et on a eu envie de porter le projet. Et ça fait maintenant deux ans qu'on réfléchit à la manière dont on pourrait faire les choses et aux locaux aussi, car on souhaitait trouver un endroit sympathique pour pouvoir faire classe à l'extérieur quand la météo le permet. Là, on a trouvé un havre de paix à Fleury-sur-Orne avec 400 m<sup>2</sup> de surface à exploiter et un vaste jardin au calme. On va pouvoir faire de belles choses dedans.

« Marre de devoir rentrer dans un moule »

Ce mode d'enseignement se développe...

Oui il se répand de plus en plus parce qu'on en a un peu marre de devoir rentrer dans un moule. Ma fille a vécu trois ans de bonheur : elle faisait les activités qu'elle voulait, quand elle voulait. Il n'y avait pas de chronomètre, d'impératif et ce n'est pas pour autant qu'on a de mauvais enfants, car mes enfants sont respectueux et ont un bon niveau scolaire. Ce que je souhaite, c'est que les enfants puissent apprendre à leur rythme. Il n'y a pas de classe, mais des ambiances, une en maternelle et une en primaire, où tout le monde évolue dans la même salle toute la journée. Les petits vont apprendre des grands et les grands vont être fiers d'apprendre aux plus petits.

Où en est le projet ?

On a rencontré la mairie de Fleury-sur-Orne qui est d'accord pour une ouverture en septembre 2018, sous réserve de la validation de la commission de sécurité des sapeurs-pompiers. On ne se fait pas de soucis, car les locaux que nous allons occuper accueilleraient déjà du public. On a monté notre dossier sécurité. On a également envoyé notre dossier au préfet, à l'inspection académique... Toutes les démarches obligatoires en fait pour ouvrir une école et on attend les retours. J'espère qu'on sera fixé fin janvier.

Près de 40 enfants attendus de 2 à 12 ans

Combien d'enfants pourront être accueillis ?

On espère une quarantaine d'enfants, moitié en maternelle et moitié en primaire. On souhaite accueillir les enfants à partir de deux ans, qu'ils soient propres ou non, car ça fait partie des apprentissages pour nous. On propose la maternelle de 2 à 5-6 ans et ensuite, on poursuit en primaire jusqu'à 11-12 ans, ce qui est une nouveauté.

On a une page Facebook « Les pédagogies du bonheur », qui sera le nom de l'école. Une bonne centaine de personnes nous suivent et on a déjà une dizaine de pré-inscriptions pour la rentrée 2018. Pour le moment, c'est le bouche-à-oreille qui fonctionne. A titre informatif, à l'école maternelle Montessori de Caen, ils ont ouvert en 2013 avec 4 enfants, dont ma fille, et aujourd'hui, ils ont 25 enfants et ne peuvent pas aller au-delà car ils sont restreints par la place.

Qui fera cours aux enfants ?

Une formatrice s'occupera des 2-6 ans et une enseignante diplômée de l'enseignement et sensible à l'éducation alternative sera recrutée pour s'occuper des 6-12 ans. Pour nous aider dans le déroulement de la journée, on fera appel à des intervenants extérieurs.

Quel coût engendre ce projet ?

On a la chance que les propriétaires nous aident pour les travaux concernant les sanitaires. Le plus gros budget que j'aurai, c'est le matériel Montessori qui est chiffré à 20.000 €. Après, il y a la location et la rémunération des postes. Au total, on a un projet à 30.000 € d'investissements à peu près.

« Cela peut faire cher mais... »

Et quel sera le coût pour les familles ?

On a deux formules : à temps partiel ou à temps plein. Le temps partiel, c'est pour les enfants de 2 à 4 ans, soit quatre demi-journées, soit deux journées complètes et c'est environ 210 € par mois. En ce qui concerne le temps plein pour les 4-12 ans, de 8h30 à 16h30, ce sera 310 € mensuel. Selon le nombre d'enfants par fratrie, ça sera dégressif. Cela peut faire cher, mais il faut comprendre qu'une école privée hors contrat n'a aucune aide, toutes les charges sont assurées par les recettes des familles. Cela va nous permettre de payer les charges locatives et nos postes d'enseignement. Dans le prévisionnel, c'est zéro pour moi au départ car j'ai la chance d'avoir un mari qui a une bonne situation. L'idée n'est pas de faire du business.

Un système de garderie sera mis en place, le matin et le soir, mais les besoins seront à définir en fonction des besoins des parents. Pour la restauration, il y aura deux possibilités : soit ils pourront apporter le petit sac repas des enfants, soit on fera appel à un prestataire de services. Ce sera le choix des parents.

Propos recueillis par Grégory MAUCORPS